

## Cours biblique – Livre des Actes des Apôtres

### 4<sup>e</sup> cours : Le martyr d'Etienne et la persécution des chrétiens (Ac 6-8)

#### Introduction

Aussitôt après la Pentecôte, la croissance de la communauté chrétienne à Jérusalem a manifesté la fécondité du don de l'Esprit Saint. Son unité en est le fruit le plus visible. Son destin, cependant, ne se joue pas en interne, mais dans son rapport avec le monde. Car c'est en vue de l'annonce de l'évangile qu'elle a été constituée. Le récit du martyr d'Etienne le montre de façon dramatique.

#### 1. Les premières divisions : hellénistes et hébraïsants

##### *Le groupe des sept*

- Le premier portrait de la communauté chrétienne dressé par Saint Luc insistait sur l'unanimité qui y régnait. Il y avait bien des dangers, mais ils venaient du Sanhédrin, c'est-à-dire de l'extérieur. On a vu avec l'épisode d'Ananie et Saphire que les menaces pouvaient toucher la communauté, mais elles étaient ponctuelles. Maintenant **c'est la communauté qui est divisée**, au sujet de ce qui devait justement en montrer l'unité, à savoir le service des tables. Et c'est le succès de l'évangélisation qui en est la cause imprévue : des Juifs d'obédiences différentes se retrouvaient dans la même communauté, véhiculant les incompréhensions ou les jalousies. Il s'agit ici des « hellénistes » et des « hébreux ».

Luc n'a rien dit jusqu'ici du **groupe des hellénistes**. Ils sont distingués des hébreux, cependant il est à peu près certain qu'il ne s'agissait pas de païens : les conversions des premiers païens seront signalées bien plus tard. Il s'agit très certainement de juifs installés à Jérusalem, qui venaient de la Diaspora et parlaient grec, par opposition aux Juifs qui n'avaient pas quitté la Judée, et parlaient « hébreu », c'est-à-dire araméen (cf. 21,40 ; 26,14).

- « *Il y eut des murmures chez les hellénistes contre les hébreux. Dans le service quotidien, on négligeait leurs veuves* » (6,1). Le service quotidien désigne la répartition des biens matériels au sein de la communauté. Les veuves étant les plus fragiles, avaient besoin d'un soutien plus appuyé. Il en est abondamment question dans l'Ancien Testament (Dt 14,29 ; 24,17 etc). La question est donc sensible, il en va de la **vie de charité** qui est l'âme de la communauté chrétienne.

- Ne voulant pas délaissier la « prière » et le « service de la parole » (*tè diakonia tou logou*, 6,4), qui étaient leur première mission, les Apôtres décidèrent de mettre à part **un groupe de sept hommes**, choisis « *pour servir aux tables* » (*diakonein trapezais*). Derrière le terme de « tables », il faut comprendre les moyens que prend toute la communauté pour donner aux nécessiteux leur subsistance.

Traditionnellement, on voit dans l'« institution des sept » l'institution du diaconat (Concile de Trente, 23<sup>e</sup> session, 1563), mais d'un point de vue exégétique, la nature de la fonction confiée aux sept hommes n'est pas évidente. On remarquera que les sept ne sont jamais appelés diacres (*diakonoi*) dans les Actes. Il faut savoir que la question reste discutée.

- Parmi les sept, on compte **Etienne**, dont il sera question aussitôt après, et Philippe, que l'on retrouvera pendant la mission en Samarie. Les Actes ne parlent ni pour l'un ni pour l'autre de service des tables, mais des « grands prodiges et signes » accomplis par le premier parmi le peuple (6,8), et de proclamation du Christ par le second (8,5).

## 2. Le récit du martyre d'Etienne

### 2.1. Arrestation

- Un sommaire d'**expansion missionnaire** (6,7) vient conclure la scène de l'institution des sept, laissant entendre que la fièvre des divisions qui commençaient à gagner la communauté chrétienne pouvait être surmontée. Mais Saint Luc signale que parmi ceux qui accueillaient l'évangile, il y avait « *une multitude de prêtres* ». On comprend alors que les milieux sacerdotaux, qui se sont opposés aux apôtres au point de projeter de les faire mourir (cf. 5,33), se soient émus.
- C'est ainsi que le succès rencontré auprès du peuple par Etienne entraîna d'abord des discussions de la part des Juifs, ceux « *de la synagogue des Affranchis* », puis un tumulte (7,12) et finalement une **comparution devant le sanhédrin**. Le motif invoqué est certainement mensonger, il concerne des propos qu'Etienne aurait tenus à l'encontre du Temple et de la Loi (7,14). Il en a été de même avec Jésus, accusé injustement, par de faux témoins, d'avoir voulu détruire le Temple (Mc 14,57-58 ; Mt 26,60-61, omis en Lc). Il est éventuellement possible qu'Etienne ou ses proches aient mis en cause un certain rapport des Juifs avec le Temple (comme on le verra dans son discours), en revanche on ne voit pas ce qu'il a pu dire contre la Loi. En tout cas, Etienne reprendra cette accusation dans son discours pour la tourner en un enseignement positif sur le dessein de Dieu.

### 2.2. Le discours d'Etienne

- Ce discours est le plus long du livre des Actes. Etienne fait une **relecture de toute l'histoire d'Israël**. Saint Luc nous offre ainsi un modèle de lecture de l'Ancien Testament. Il en retient quatre étapes : l'histoire d'Abraham, l'histoire de Joseph, l'histoire de Moïse (7,17-43, la plus importante du discours) et le Temple de Jérusalem.
- Son discours adopte un **style polémique**, qui n'est pas sans rappeler le style des discours deutéronomistes, dénonçant la résistance obstinée d'Israël face aux interventions gracieuses de Dieu (Ne 9,6-31 ; cf. 2 R 17,7-18). Ils évoquent le rejet des prophètes par le meurtre (Ne 9,26), comme le fait Etienne dans sa conclusion (vv. 51-53).
- En concluant, au terme de son discours, que « *le Très-Haut n'habite pas dans des demeures faites de main d'homme* » (7,48), Etienne provoque l'ire des membres du sanhédrin. Salomon lui-même n'avait-il pas demandé, dans la prière de consécration du Temple : « *Dieu habiterait-il vraiment avec les hommes sur la terre ? Voici que les cieux et les cieux des cieux ne le peuvent contenir, moins encore cette maison que j'ai construite !* » (1 R 8,27). Etienne ne veut pas déprécier le Temple, mais il rappelle l'avertissement d'Isaïe, qui appelle à associer au culte du Temple la conversion. En effet, le passage d'Isaïe cité par Etienne (7,49-50 ; cf. Is 66,1-2a) se poursuit ainsi : « *celui sur qui je porte les yeux, c'est le pauvre et l'humilié, celui qui tremble à ma parole* » (Is 66,2b). Or, laisse-t-il entendre, **les israélites semblent donner plus d'importance au Temple qu'à la Loi** – qu'ils n'ont pas observée – et aux Prophètes – qu'ils ont tués –, et finalement à Dieu : « *Toujours vous résistez à l'Esprit Saint* » (7,51-53). C'est cela qui irrite au plus haut point le Sanhédrin.

L'association de la génération présente avec les péchés des pères est un thème récurrent de la tradition deutéronomiste (2 R 17,14 ; Ne 9,32-35 ; Lc 11,50-51 ; 6,22-23). Le meurtre du Messie est l'aboutissement d'une désobéissance permanente à la Loi (15,10).

### 2.3. La mort d'Etienne

- Une question se pose : comment Etienne a-t-il pu être mis à mort sous les yeux des romains, sachant que les Juifs ne pouvaient pas envoyer quelqu'un à la mort sous l'occupation romaine ? Il y a apparemment eu un procès, puisqu'il est question du sanhédrin en 6,12. Mais ceux qui ont interpellé Etienne étaient des Juifs de diverses provenances, qui ont ameuté le peuple, et parmi eux de faux témoins (6,9-13). Il y a eu un tumulte ; c'est seulement après que le Sanhédrin est intervenu. Sa mise à mort par **lynchage** est tout aussi probable que par exécution régulière.

Il aurait ainsi été tué hors procès, sous le regard passif des Romains. Ceci peut s'expliquer par la période d'interrègne entre Pilate, rappelé à Rome, et l'arrivée de son successeur, le préfet Marcellus, donc pendant l'hiver 36-37, ce qui concorde avec la date de la conversion de Paul.

- Saint Luc rapporte la mort d'Etienne en la mettant **en parallèle avec celle de Jésus** : Tout d'abord, des faits présents dans les Synoptiques, que Saint Luc a omis dans son évangile, ont été reportés ici (c'est d'ailleurs l'un des éléments importants qui manifestent l'unité Lc-Ac) :
  - Les faux témoins, accusant Etienne de tenir des propos défavorables au Temple (Ac 6,13-14) : cf. Mc 14,57-58.
  - L'interrogatoire du grand prêtre (Ac 7,1) : cf. Mc 14,60.

D'autres indications nous renvoient au récit de la Passion de Jésus chez Saint Luc :

- Etienne : « *Je vois les cieux ouverts et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu* » (Ac 7,56) ; Jésus, pendant sa comparution devant le Sanhédrin : « *Désormais le Fils de l'homme siègera à la droite de la Puissance de Dieu !* » (Lc 22,69, cf. Dn 7,13 et Ps 110,1).

- Etienne : « *Seigneur Jésus, reçois mon esprit* » (Ac 7,59) ; Jésus sur la croix : « *Père, en tes mains je remets mon esprit* » (Lc 23,46, cf. Ps 31,6). Mais tandis que Jésus priait son Père, Etienne s'adresse à Jésus.

- Etienne, au moment de mourir : « *Seigneur, ne leur impute pas ce péché* » (Ac 7,60b) ; Jésus sur la croix : « *Père, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font* » (Lc 23,34).

- Etienne a prononcé cette ultime parole « *dans un grand cri* » (Ac 7,60a), et Jésus, au moment de mourir, « *jeta un grand cri* » (Lc 23,46).

• Revenons sur la **vision du Fils de l'homme**. Il est exceptionnel que l'expression Fils de l'homme, appliquée ici au Christ ressuscité, soit employée par quelqu'un d'autre que Jésus ; dans les évangiles, elle est toujours sur les lèvres de Jésus. Une autre particularité : dans la vision d'Etienne, Jésus est debout, et non pas assis. Plusieurs interprétations ont été données.

- Une première interprétation est suggérée par Is 3,13, « *Yhwh s'est levé pour accuser, il est debout pour juger les peuples ; Yhwh entre en jugement avec les anciens et les princes de son peuple* ». Jésus se constitue juge de ceux qui lapident Etienne ; cette vision est donc lourde de menace pour les Jérusalémites qui lapident Etienne.

- L'interprétation la plus probable est fournie par les paroles mêmes de Jésus : « *Quiconque se sera déclaré pour moi devant les hommes, le Fils de l'homme aussi se déclarera pour lui devant les anges de Dieu* » (Lc 12,8). Cette interprétation est appuyée par l'emploi du terme de « Fils de l'homme ».

• Etienne sait que son destin est **intimement lié à celui du Christ ressuscité** (comme le Bon Larron en Lc 23,43). La mort de Jésus est présentée comme modèle de la mort d'Etienne, c'est-à-dire de tout disciple. Cela se traduit jusque dans son attitude, pleine de foi et de sagesse, caractéristique de ce que l'on peut appeler l'« esprit chrétien », selon l'enseignement des évangiles (Lc 6,27-29.35 ; cf. aussi Rm 12,14.17.21 ; 1 P 3,9).

### 3. La persécution et la dispersion des chrétiens

• Ce tragique épisode de la lapidation d'Etienne eut des retombées inattendues et providentielles. Tout d'abord, il fut suivi le jour-même d'une persécution que Saint Luc qualifie de « violente ». Avec cette persécution, les autorités pensaient mettre un terme à la croissance de l'Eglise. Or, ce fut le contraire qui se passa, puisque la communauté chrétienne connut de façon inattendue un **nouveau départ missionnaire** : « *ceux-là donc qui avaient été dispersés s'en allèrent de lieu en lieu, évangélisant la Parole* » (8,4). Ainsi s'accomplit, grâce aux persécuteurs et bien malgré eux, l'annonce faite par Jésus : « *vous serez mes témoins en Judée et en Samarie* » (1,8). On a là un bel exemple de l'ironie lucanienne.

Dans Jérusalem, la prédication de l'évangile avait suscité les nombreuses conversions dont Saint Luc s'est fait l'écho dans la première partie du livre (cf. les sommaires). Maintenant, l'évangile allait être prêché hors de Jérusalem. Avant d'atteindre « *les extrémités de la terre* », la mission provoquée par la persécution s'étendit en Samarie et atteignit « *la Phénicie, Chypre et Antioche* » (11,19).

• Il est étonnant que Saül n'ait pas cherché à arrêter les Apôtres. Et les Apôtres eux-mêmes, pourtant les premiers visés, ne quittèrent pas Jérusalem. Selon leur réaction habituelle, imperturbables face aux tribulations (4,19-20 ; 5,41), **ils restèrent dans la ville de Jérusalem**, qui demeura **l'Eglise-mère** par rapport aux autres régions nouvellement christianisées.

Pour les eux, la persécution avait déjà commencé et s'était même amplifiée, de l'admonestation avec menaces lors de la première arrestation (4,17.21), à l'interdiction de témoigner assortie de la flagellation lors de la seconde (5,40). Avec le meurtre d'Etienne (7,58), la persécution franchit un nouveau seuil, annonciateur de nombreux autres. Jusqu'ici, seuls les apôtres étaient inquiétés et menacés de mort (5,33), maintenant, c'est quelqu'un qui n'est pas apôtre qui est tué : **la menace s'étend à tous les chrétiens**.

• « *Quant à Saül, il ravageait l'Eglise ; allant de maison en maison, il en arrachait hommes et femmes et les jetait en prison* » (8,3). Saül fut rapidement connu comme persécuteur (cf. 9,21). Lui-même revint sur la persécution qu'il avait exercée à ce moment : « *J'ai persécuté l'Eglise de Dieu avec violence* » (Ga 1,13.23) ; « *quant au zèle, persécuteur de l'Eglise* » (Ph 3,6). Ce verset, en réalité, prépare Ac 9,1, et **le retournement qui fera de lui l'apôtre des nations**.

## Conclusion

Avec le martyre de Saint Etienne, Saint Luc dessine la figure du disciple comme celui qui est identifié au Christ, jusque dans la Passion. Il en ira de même avec Saint Pierre et Saint Paul. Saint Luc nous donne aussi une clé de compréhension de l'histoire de la communauté chrétienne : elle ne vit pas hors du monde mais dans le monde. Conduite par l'Esprit Saint, elle poursuit sa mission avec assurance, à tel point que les obstacles eux-mêmes deviennent l'occasion d'un témoignage renouvelé.



Saint Etienne pendant la lapidation  
Basilique Saint Etienne à Jérusalem, édiflée à l'endroit supposé du martyre

« C'est de cette charité que le Seigneur lui-même a donné l'exemple, lui qui est mort pour tous, a prié pour ceux qui le crucifiaient en disant : "Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font." Mais s'il était seul à agir ainsi, il ne serait plus notre Maître, puisqu'il n'aurait pas de disciples. A sa suite, les disciples ont agi comme lui. Lapidé, Etienne se met à genoux et dit : "Seigneur, ne leur impute pas ce crime". Il aimait ceux qui le tuaient, car c'est pour eux aussi qu'il mourait. Ecoute également l'apôtre Paul : "Je me dépenserai moi-même tout entier pour vos âmes." Il était en effet de ceux pour lesquels priait Etienne, quand celui-ci mourait de leurs mains ».

SAINTE AUGUSTIN, *Commentaire de la première épître de S. Jean*,  
Source chrétiennes n° 75, Cerf, Paris 1994, V,4, p. 255